

« Le plan de relance fait l'erreur de séparer écologie et compétitivité »

 alternatives-economiques.fr/plan-de-relance-erreur-de-separer-ecologie-competitivite/00093777



Gabriel Colletis professeur de sciences économiques à l'université de Toulouse I-Capitole et président du Manifeste pour l'Industrie

Le Premier ministre Jean Castex a présenté hier l'intégralité du plan de relance de l'économie, dans lequel le soutien à l'industrie occupe une place de premier plan. A côté du gros morceau que représente la baisse des impôts de productions (20 milliards d'euros), d'autres mesures visent à soutenir les capacités de financement des entreprises, les relocalisations, la décarbonation de l'industrie, la filière de l'hydrogène vert, les secteurs aéronautique et automobile... Mais selon l'économiste Gabriel Colletis, spécialiste des politiques industrielles, c'est un plan déséquilibré, qui perpétue une funeste séparation entre soutien à la transition écologique et soutien à la compétitivité, alors même que, dans le cas français, la première est la clé de la seconde. Explications.



Le gouvernement annonce que 35 milliards de son plan de relance, soit plus du tiers de l'ensemble, seront consacrés à l'industrie. Est-ce que c'est le niveau nécessaire pour espérer une réindustrialisation du pays ?

Cela dépend si l'on inclut ou pas la réduction des impôts de production, soit 20 milliards. Avec ces derniers, on approche les 35 milliards. Sinon, on est aux alentours de 15. De fait les impôts de production sont principalement payés par les industriels, et donc on évite le grand reproche qui avait été fait au CICE qui avait profité aux entreprises de commerce ou aux financiers. Mais comme le CICE, les allègements d'impôts de production ont pour effet premier d'accroître les marges des entreprises.

La question est alors de savoir ce qu'elles en feront. Si elles orientent ces sommes vers l'investissement, alors on peut dire : « youpi ! les marges s'améliorent et les entreprises en profitent pour préparer l'avenir. » Mais si elles devaient se transformer en augmentation des versements de dividendes, la question se poserait tout autrement.

La vraie bataille de la compétitivité se joue sur les terrains de l'innovation et de la transition écologique

Globalement, je suis très dubitatif sur ces mesures. Même en prenant l'hypothèse favorable selon laquelle les allègements de taxes favoriseraient la compétitivité des entreprises, il demeure que la bonne compétitivité ce n'est pas la compétitivité-coût : les entreprises françaises ne pourront jamais s'aligner sur les coûts et les prix de leurs concurrentes chinoises ou autres. La vraie bataille se joue davantage sur les terrains de l'innovation et de la transition écologique. En Occitanie, par exemple, nous avons des projets de production d'électroménager. Mais l'objectif n'est pas de fabriquer les mêmes machines qu'en Chine ou en Pologne ! On fera des machines durables, parce que réparables et consommant moins d'énergie et d'eau. C'est ce genre de projets qu'il faut soutenir.

La diminution des impôts de production de 20 milliards d'euros pèse en conséquence beaucoup trop lourd dans le plan de relance. En comparaison, les mesures d'aides aux relocalisations représentent au total 1 milliard d'euros, dont on fait grand bruit. Mais on ne peut pas ne pas être choqué par la disproportion !

Plutôt qu'une mesure massive et générale à l'efficacité douteuse sur les impôts, il aurait mieux valu avoir des mesures plus ciblées en faveur de la dynamisation du tissu industriel, des relocalisations ou d'autres - qui sont du reste présentes dans le plan.

Quelles sont-elles ?

Ce sont toutes les mesures qui allient développement économique, développement industriel et écologie. Notons en passant que ce plan est divisé entre une partie écologie et une partie compétitivité : les deux objectifs sont disjoints. C'est un contresens !

La compétitivité de l'industrie française se joue centralement sur la question écologique

J'estime au contraire que la question de la compétitivité de l'industrie française se joue centralement sur la question écologique. Or le plan de relance ne prévoit, par exemple, qu'1,5 milliard d'euros de soutien à la décarbonation, à l'économie circulaire, et aux circuits courts. C'est très faible. C'est pourtant sur ce volet qu'il faudrait mettre le

paquet, en prenant le parti de faire de la compétitivité des entreprises françaises une compétitivité écologique. Si on cumule les lignes relocalisation et décarbonation, on obtient un total de seulement 2,5 milliards d'euros, à mettre en regard avec les 20 milliards d'allègement d'impôts, une mesure que le patronat réclamait à cor et à cri.

Le plus étonnant c'est l'absence d'une mesure fiscale efficace comme le suramortissement¹, plébiscité par les chefs d'entreprise, qui permettait de accélérer l'investissement de productivité.

On aurait pu s'attendre à un plan qui arrosait toute l'industrie. Or le gouvernement met l'accent sur l'orientation écologiste, sur la priorité aux technologies « vertes ».

Le plan est en réalité très orienté vers les entreprises innovantes. C'est une sorte de dada français que de courir toujours derrière des technologies de rupture, comme sur l'hydrogène vert. Il serait pourtant plus sage de chercher à dynamiser le tissu industriel profond, comme le textile.

Il y a néanmoins 2,6 milliards d'euros pour l'aéronautique, ou l'automobile, ce qui est une bonne chose car on peut espérer que le soutien à ces secteurs ira en soutien à la transition écologique qui, plus que les nouvelles technologies, est le principal défi que nous avons à relever. L'hydrogène vert, c'est bien, les transports propres aussi. Mais c'est toute l'industrie qui doit basculer dans un nouveau modèle écologique.

A vous écouter, on peut s'attendre à ce que ces 35 milliards, qui ne sont pas une petite somme, seront perdus comme l'eau dans le sable ?

Je ne prône pas la suppression de l'allègement des impôts de production, mais je préférerais une proportion plus faible. Il ne faut pas oublier que ces taxes sont des ressources propres des collectivités locales, qui sans elles seront encore plus dépendantes des compensations de l'Etat.

┆ Diminution de la fiscalité, aides aux fonds propres, subventions à la recherche... On reste dans des mesures assez classiques

On reste dans des mesures assez classiques : diminution de la fiscalité, aides aux fonds propres, subventions à la recherche... Avec un paquet de 35 milliards, on pourrait prendre des mesures beaucoup plus puissantes de soutien à une politique industrielle écologiste et aux relocalisations.

On pensait qu'avec le Covid 19, les tabous conceptuels en matière de politique économique ou industrielle, étaient tombés. Des mots comme « souveraineté », « relocalisations » sont redevenus à la mode. Finalement, à vous écouter ce n'est pas tout à fait le cas ?

Quand je regarde les mesures dites de souveraineté technologique ou de relocalisations au titre de la sécurisation des approvisionnements stratégiques, je constate que les sommes allouées sont très faibles. Le plan ne prévoit que 600 millions sur trois ans pour sécuriser les approvisionnement des entreprises françaises, ce qu'on appelle les intrants critiques des médicaments de l'agroalimentaire, de l'électronique. On est vraiment très loin du compte ! A moins qu'on ne vise en fait qu'à sécuriser l'approvisionnement de quelques médicaments ?

Il aurait fallu plusieurs milliards d'euros pour mettre un terme à la dépendance des entreprises françaises aux fournisseurs chinois ou indiens. La rupture aurait consisté à allouer le maximum de financement possible à ces sujets et surtout à la transition écologique. Il y a donc un hiatus entre les mots et la mise en œuvre, qui provient de la césure que j'évoquais entre l'écologie et compétitivité, qui structure les institutions, du gouvernement aux directions des ministères et jusqu'aux collectivités locales. Il reste du chemin !

1. Mesure fiscale qui permet à une entreprise de déduire de son résultat imposable une fraction de la valeur de ses actifs immobilisés, afin de stimuler l'investissement

Propos recueillis par Hervé Nathan

Série 4/10

Ces lois qui ne fonctionnent plus : une dévaluation booste la croissance

Dévaluer pouvait auparavant booster les exportations, mais la mondialisation a changé la donne. Explications.

Entretien

Mathieu Plane : « Le plan de relance est sous-calibré face à la crise »

L'économiste Mathieu Plane estime que le plan de relance prépare plus l'avenir qu'il ne permet d'affronter la crise à court terme. Il pointe l'absence de soutien à la consommation et un effort...